

Avis de constitution

SOCIETE « AGRIVITAL DISTRIBUTION »

Siège ABIDJAN, COCODY RIVIERA AKOUEDO ESPACE
TRIANGLE DERRIERE LA DGI, LOT 151, ILOT 12, Lot 151,
Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 04/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRIVITAL DISTRIBUTION »

Objet : - GRANDE DISTRIBUTION DE BOISSONS ET
PRODUITS ALIMENTAIRES

- COMMUNICATION
- EVENEMENTIEL
- AGRICULTURE
- CONSTRUCTION ET RENOVATION DE BATIMENTS
- TRANSPORT DE BIENS ET DE PERSONNES
- FOURNITURES DE BUREAU ET MATERIELS
INFORMATIQUE
- LOCATION DE BATIMENTS
- DISTRIBUTIONS
- FOURNITURES D'EQUIPEMENT
- TOUS TRAVAUX ET PRESTATIONS DIVERSES.

- Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 6,000,000 F CFA divisé en (600.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 600 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY RIVIERA AKOUEDO ESPACE TRIANGLE DERRIERE LA DGI, LOT 151, ILOT 12, Lot 151, Ilot 12

Dirigeant(s) Mlle LAWSON CHRYSTAL NADOU N (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09339 du 12/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55479/GTCA/RC/2024 du 12/09/2024

